



AAIMCNE

ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS
CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST

RECRUTE

1 Chef de service H/F

CDI – Temps plein

SESSAD 02

Poste à pourvoir au 01/01/2023

Les candidatures sont à adresser par mail à

secretariat-direction.crm@imc-ne.org

L'association AA IMC NE gère 19 établissements et services médicosociaux et sanitaires. Elle accompagne au quotidien plus de 1 000 usagers notamment en situation de handicap. Elle emploie près de 500 salariés.

RECRUTE 1 CHEF DE SERVICE H/F

Le SESSAD accompagne 26 enfants handicapés moteurs, avec ou sans troubles associés, âgés de 3 à 20 ans sur le secteur de SOISSONS et CHÂTEAU THIERRY. L'équipe pluridisciplinaire intervient au domicile familial de l'enfant ou de l'adolescent, à la crèche, à l'école, au centre de loisirs ou encore dans les locaux du SESSAD, si la nature de l'intervention et la proximité s'y prêtent. Leur souplesse et leur mobilité permettent d'assurer un accompagnement à la fois éducatif et thérapeutique, quels que soient l'âge et le handicap de l'enfant.

Missions :

Au sein d'une équipe médico-sociale pluridisciplinaire et sous l'autorité hiérarchique de la direction, le Chef de Service :

- Encadre et anime une équipe pluriprofessionnelle d'environ 10 ETP
- Est responsable de l'organisation de travail et de la planification des activités des thérapeutes et soignants attachés au SESSAD-IMC 02 (Soissons et Château-Thierry).
- A en charge la sécurité des salariés du service et des bénéficiaires présents dans les locaux du service SESSAD-IMC 02.

PROFIL ET COMPETENCES :

- Expérience dans le handicap
- Titulaire d'un CAFERUIS ou diplôme équivalent avec expérience
- Bonne connaissance des populations atteintes de déficiences motrices avec troubles associés ou polyhandicapées, ainsi que des politiques publiques dans le domaine de l'action sociale et médicosociale
- Doté d'aptitudes relationnelles, managériales et d'un tempérament fédérateur auprès d'une équipe pluridisciplinaire et auprès du public accueilli et des familles
- Permis B obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Service ouvert 210 jours par an
- Travail du lundi au vendredi
- Rémunération selon CCN 1966 (C2N2)
- Reprise d'ancienneté + Prime Ségur
- Téléphone et ordinateur portable professionnel
- Véhicule de service

- Est référent cadre de projets individualisés qui lui sont confiés.
- Peut recevoir des délégations spécifiques en l'absence de la direction.